



**ROC • ECLERC**  
LÀ, POUR VOUS

**ROC ECLERC**

270 Place de Croze  
84120 PERTUIS  
Tél : 04 90 08 80 08

E-mail: agence.pertuis@roc-eclerc.fr  
Habilitation : 2023-84-369

Page 1 sur 2

**Devis n° CFPE00336**

Notre référence PFPE00301  
En date du 18/02/2025  
Suivi par FAILLA Juline  
Tél du client

**DEVIS TYPE**

XXXXXXXXXXXXXXXXXX  
84120 Pertuis  
France

**Obsèques de Type DEVIS**

Mise en bière - Centre hospitalier de Pertuis 58 Rue de Croze 84120 Pertuis  
Levée de corps - Centre hospitalier de Pertuis 58 Rue de Croze 84120 Pertuis  
Inhumation - cimetière de Pertuis 84120 PERTUIS

En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport de corps (avant ou après la mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou de 18 mm en cas de crémation - avec une garniture étanche et 4 poignées et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation).

Fournitures et services TTC	Taux TVA	Prestations courantes TTC	Prestations complémentaires optionnelles TTC	Frais avancés pour le compte de la famille TTC
<b>Préparation et organisation des obsèques</b>		<b>180,00</b>		
Les démarches et formalités pour obsèques locales	20,00	180,00		
<b>Cercueil et accessoires</b>		<b>783,00</b>	<b>84,00</b>	
1 Capiton COUDON	20,00		84,00	
1 Caches vis offerts	20,00		0,00	
* Cercueil SOCIAL, en chêne massif 22 mm, équipé de 4 poignées métal, d'une cuvette biodégradable et d'une plaque d'identification	20,00	783,00		
<b>Total cercueil et accessoires : 867.00 € TTC</b>				
<b>Mise en bière et fermeture du cercueil</b>		<b>93,00</b>		
La mise en bière et fermeture du cercueil	20,00	93,00		
<b>Cérémonie funéraire</b>		<b>711,00</b>		
* Le corbillard et son chauffeur	10,00	412,00		
L'équipe de 3 porteurs au convoi local	20,00	299,00		
<b>Inhumation</b>		<b>318,00</b>		
# Ouverture fermeture concession par devant (sous réserve du type d'ouverture)	20,00	318,00		
<b>Total fournitures et services TTC</b>		<b>2 085,00</b>	<b>84,00</b>	<b>0,00</b>

\* Prestations et fournitures obligatoires. # Prestations et fournitures réglementairement obligatoires en fonction soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques.

« Article L.2223-18-1-1 du code général des collectivités territoriales

I.-Sans considération de leur origine, les métaux issus de la crémation ne sont pas assimilés aux cendres du défunt. Ces métaux font l'objet d'une récupération par le gestionnaire du crématorium pour cession, à titre gratuit ou onéreux, en vue du traitement approprié pour chacun d'eux.

II.-Le produit éventuel de la cession prévue au I est inscrit en recette de fonctionnement au sein du budget du crématorium où les métaux ont été recueillis. Ce produit éventuel ne peut être destiné qu'aux opérations suivantes :

- 1° Financer la prise en charge des obsèques des personnes dépourvues de ressources suffisantes, mentionnées à l'article L. 2223-27 ;
- 2° Faire l'objet d'un don à une association d'intérêt général ou à une fondation reconnue d'utilité publique. »

Taux	Base taxable	T.V.A.
20,00	1 464,17	292,83
10,00	374,55	37,45

Total HT	Total TVA	Total TTC (€)
1 838,72	330,28	2 169,00

Siège social : FUNECAPSUD EST - 39 Rue du Souvenir Français - 83390 Cuers

SAS au capital de 2744620 euros - Responsable légal : Directeurs Généraux Xavier THOUMIEUX et Thierry GISSEROT - RCS B 302 077 169 - Ville du Greffe : TOULON  
APE 9603Z - TVA Intracommunautaire : FR95302077169 - SIRET : 30207716900068 - TVA acquittée sur les débits - N° Orias : 7027908

**Devis établi le 18/02/2025, valable 30 jours à compter du 18/02/2025**

Rappel : Les prix des prestations et fournitures, tant courantes que complémentaires optionnelles, sont présents dans la documentation générale librement consultable par le client dans les locaux de l'entreprise. Les montants des frais avancés pour le compte de la famille sont communiqués par les personnes tierces ou les administrations concernées.

*Signature*

*Précédée de la mention "Lu et approuvé, bon pour acceptation"*

*Signature du conseiller*